

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 octobre 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-12-2-1

Service consulté

Agence de Développement Touristique
de Haute-Alsace

AMENAGEMENTS TOURISTIQUES EN FORETS COMMUNALES

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 3 244 € en faveur de la commune de NIEDERMORSCHWIHR qui réalise des travaux d'aménagements touristiques en forêt.*

La Commune de NIEDERMORSCHWIHR souhaite aménager le point de vue du Pfaffenrod situé sur le ban de la commune sur les sentiers circulaires aux Trois-Epis.

Les travaux consistent plus particulièrement en la sécurisation du peuplement forestier, au remplacement d'une barrière et de planches du banc du point de vue.

Le coût total de l'opération est de 8 110 € HT.

La subvention pourrait s'élever à hauteur de 40 % de ce coût, soit un montant de 3 244 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 3 244 € à la commune de NIEDERMORSCHWIHR pour l'aménagement du point de vue du Pfaffenrod en forêt communale ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER